Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 12/07/2024 - 21265 - 2019 B 11551 - 879 697 746 - ABEILLES ENTREPRISE

ABEILLES ENTREPRISE
Société à responsabilité limitée
Au capital social de 1 000 euros
RCS STAIN 879697746
Siège social : 33 RUE DU MOULIN NEUF
(ci-après la "Société")

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2024

Le 20 juin 2024 à quatorze heure,

Au siège social,

Les associés de ABEILLES ENTREPRISE, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale sur convocation de la Gérance.

Sont présents ou représentés :

- Madame CHENTIR Latifa née Serhir, propriétaire de 65 parts sociales.

- Monsieur Kaursikan NAVARATHINARAJA, propriétaire de 35 parts sociales.

Soit au total deux associés présents ou représentés, totalisant 100 parts sociales sur les 100 parts sociales composant le capital.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Kaursikan NAVARATHINARAJA préside la séance en sa qualité de Gérant.

Le président de séance met à la disposition des associés :

- La lettre de convocation ;
- Le texte du projet de résolutions.

Il déclare que tous les documents prescrits ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les formes et délais prévus par la loi et par les statuts de la Société.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la

convocation.

Le président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Changement de dirigeant.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Kaursikan NAVARATHINARAJA entraînant la cessation de ses fonctions de gérant de la Société, à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée décide de nommer, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en qualité de Gérant de la Société :

Monsieur Kaursikan NAVARATHINARAJA,
Né le 11/08/1990 à KILINOCHCHI (SRI LANKA), de nationalité Sri lankaise,
Demeurant 80 RUE DE LA BONNE AVENTURE.

Le nouveau Gérant a accepté le mandat qui lui est confié et a déclaré ne faire l'objet d'aucune décision, interdiction ou incompatibilité de nature à faire obstacle à l'exercice de ses fonctions.

Le Gérant exercera ses fonctions dans les conditions fixées par les statuts.

Il pourra prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, sur présentation de justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture.

Noms et Signatures :

NAVARATHINARAJA Vaursikan

